

■
Novembre 2020

PLU

BILAN DE LA CONSULTATION ÉLARGIE
PRÉALABLE AU LANCEMENT
DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION
VISANT À L'ADOPTION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME BIOCLIMATIQUE DE PARIS



1 LA CONSULTATION ÉLARGIE PRÉALABLE AU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION VISANT À L'ADOPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE DE PARIS	2
▶ A. VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME « BIOCLIMATIQUE »	2
▶ B. UNE DÉMARCHE COMPLÉMENTAIRE À LA CONFÉRENCE CITOYENNE	2
2 LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION SUR IDEE.PARIS.FR... 3	3
3 LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PAR COURRIER ET PAR MAIL..... 3	3
4 LE BILAN DES AVIS EXPRIMÉS SUR IDEE.PARIS.FR ET PAR COURRIER... 4	4
▶ A. LE BILAN QUANTITATIF	4
▶ B. LE BILAN QUALITATIF	4
▶ C. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUES SUR IDEE.PARIS.....	6
▶ D. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS LOCALISÉES SUR IDEE.PARIS	20
▶ E. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER	22
5 LES SUITES DONNÉES AU BILAN DES AVIS EXPRIMÉS..... 29	29

1 LA CONSULTATION ÉLARGIE PRÉALABLE AU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION VISANT À L'ADOPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE DE PARIS

► A. VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME « BIOCLIMATIQUE »

Assurer la transition écologique de Paris constitue une priorité de la Ville de Paris. L'adoption d'un Plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique en est l'un des moyens essentiels pour projeter l'évolution de la capitale à l'horizon 2030.

Ce document stratégique pour l'aménagement de la ville constitue un levier central pour assurer la construction d'un Paris solidaire et durable, capable de résister aux effets du dérèglement climatique.

Le Plan local d'urbanisme vise à assurer la création d'un environnement urbain qui favorise toutes les solidarités, qui permet à chacun de se loger, qui soit plus favorable à la santé des Parisien.ne.s et qui soit mieux préparé à faire face aux risques environnementaux et sanitaires à venir, tout en veillant à protéger le patrimoine et la beauté de Paris. La Conférence citoyenne et la consultation élargie permettent de nourrir la réflexion préalable à la procédure de révision du Plan local d'urbanisme.

► B. UNE DÉMARCHE COMPLÉMENTAIRE À LA CONFÉRENCE CITOYENNE

La Ville de Paris a ainsi souhaité engager une Conférence citoyenne en amont de la phase de concertation règlementaire afin de nourrir la réflexion qui doit permettre de définir les grandes orientations de la future procédure de révision du Plan local d'urbanisme.

Organisée du 26 septembre 2020 au 17 octobre 2020, la Conférence citoyenne vise à alimenter les objectifs qui seront assignés à une future procédure de révision du Plan local d'urbanisme.

En complément de cette démarche, une consultation des Parisien.ne.s et de ses usager.ère.s a été lancée sur la plateforme idee.paris.fr pour recueillir plus largement leurs attentes pour Paris en 2030.

Également proposée en complément de la démarche de Conférence citoyenne, la consultation par courrier/mail des acteurs partenaires de la Ville (structures institutionnelles, associations...) a été ouverte du 26 septembre 2020 au 17 octobre 2020.

Ce rapport vise à présenter le bilan de cette démarche participative élargie.

2 LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION SUR IDEE.PARIS.FR

Du 26 septembre au 17 octobre 2020, tous.les habitant.e.s et usager.ère.s de la capitale, les associations, les conseils de quartier ont fait connaître leurs attentes et les usages de la ville via un formulaire mis en ligne sur le site idee.paris.fr.

Sur le site, une vidéo d'animation rappelle l'objet du Plan local d'urbanisme et des démarches de consultation du public en amont de sa révision.



Pour faire connaître l'existence de cette consultation élargie, la Ville de Paris a déployé un large dispositif de communication s'appuyant principalement sur des outils numériques :

- diffusion sur les réseaux sociaux de la Ville de Paris (page Facebook, compte twitter) ;
- publication d'une actualité sur paris.fr et sur idee.paris.fr ;
- information dans la newsletter de la Ville de Paris.

L'information a également été adressée aux mairies d'arrondissement pour qu'elles la diffusent au sein de leurs supports de communication.

3 LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PAR COURRIER ET PAR MAIL

En préparation de la consultation élargie, la Ville de Paris a lancé un appel à contributions auprès de ses différents partenaires, les invitant à participer par mail ou par courrier.

350 contacts ont ainsi été sollicités par le cabinet d'Emmanuel Grégoire (Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements), via l'ensemble des mairies d'arrondissement mais également les groupes politiques de la majorité et de l'opposition.

4 LE BILAN DES AVIS EXPRIMÉS SUR IDEE.PARIS.FR ET PAR COURRIER

Le bilan de la consultation sur idee.paris.fr et par courrier a vocation à rendre compte des contributions du public. Tous les avis, émis du 26 septembre au 17 octobre 2020, ont été pris en compte dans son élaboration.

► A. LE BILAN QUANTITATIF

1 084 contributions ont été formulées par les internautes du 26 septembre au 17 octobre 2020.

21 059 votes ont été réalisés sur la base des contributions exprimées par les internautes.

3 481 personnes au total ont participé à la consultation.

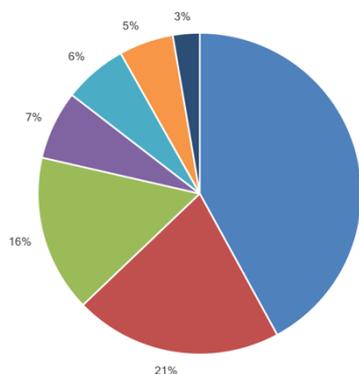
18 courriers ont été adressés à la Ville de Paris.

► B. LE BILAN QUALITATIF

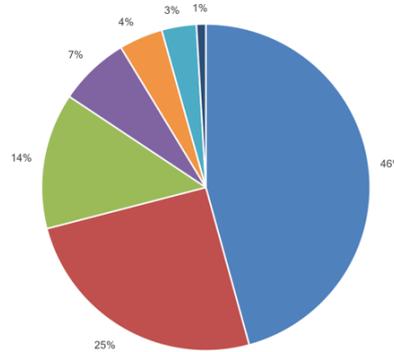
Voici ci-dessous, en proportion, la répartition des 1 084 contributions émises sur idee.paris.fr :

- **par thématique** : la thématique Espace public et mobilité (42%) a donné lieu au plus grand nombre de contributions suivie par Nature, biodiversité et paysage (21%) et Cadre bâti et patrimoine (16%),
- **par thématique, fonction du nombre de votes**. Il faut noter que l'ordre de préoccupation reste très similaire : la thématique Espace public et mobilité a rassemblé le plus grand nombre de votes avec 46%, suivie par la thématique Nature, biodiversité paysage (25%) puis Cadre bâti et patrimoine (14%).

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS PAR THÈME



RÉPARTITION DES VOTES PAR THÈME



Seule différence entre les deux répartitions présentées ci-dessus : il y a eu plus de contributions sur la thématique Vie quotidienne qui a pourtant récolté un moins grand nombre de votes (6% des 1 084 contributions - 3% des 21 059 votes) que sur la thématique



Travail, économie et attractivité économique (5% des 1 084 contributions - 4% des 21 059 votes).

En plus des avis émis par des particuliers, plusieurs acteurs institutionnels ou associatifs ont contribué sur idee.paris.fr et pour certains, via des contributions multiples :

- Appc Paris - 1 contribution
- Aracanthé - 1 contribution
- AREP - 16 contributions
- Association de sauvegarde la Petite ceinture - 1 contribution
- Association des riverains du 42/50 rue de Picpus - 1 contribution
- Association Promeneurs Petite Ceinture - 1 contribution
- Castor de la Bièvre - 21 contributions
- Collectif place Léon Blum - 1 contribution
- Collectif United Belleville - 1 contribution
- EPT Plaine Commune - 1 contribution
- Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France - 1 contribution
- France Nature Environnement Paris (FNE Paris) - 1 contribution
- Génération.s comité Paris10 - 10 contributions
- Le Forum de l'Urbanisme Parisien - 6 contributions
- Paris en selle - 1 contribution
- Respiration Paris 15 - 1 contribution
- Sites et Monuments - SPPEF - 1 contribution
- SQOP13 - Sauvons le Quartier Olympiades - Paris 13 - 1 contribution
- Val-de-Marne Environnement - 1 contribution

Voici la liste des acteurs, institutionnels ou particuliers, expéditeurs des 18 contributions courrier :

- Alternatiba Paris
- Amicale de la Campagne à Paris
- Association française des toitures et façades végétales (ADIVET)
- Association Les Grains de sel
- Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord Est (ASA PNE)
- Association Rue de l'avenir
- Coopération internationale pour la Conservation et la promotion du Patrimoine architectural traditionnel (CICAT)
- Elogie-SIEMP
- Fédération Française du Bâtiment Grand Paris (FFB Grand Paris)
- France Nature Environnement (FNE)
- La Seine n'est Pas à Vendre
- Michel Audouy, paysager-concepteur
- Paris Animaux Zoopolis
- RATP
- Robin des Toits
- Tangi le Dantec, architecte paysagiste
- Union Départementale des Associations familiales (UDAF) de Paris
- Ville d'Issy-Les-Moulineaux

► C. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUES SUR IDEE.PARIS

Précisions méthodologiques

Le principe des contributions sur idee.paris.fr repose sur une démarche individuelle volontaire. Les participants sont anonymes et de nombreux travers méthodologiques sont toujours possibles sur ce type de contributions : utilisation de plusieurs adresses IP, décalage entre le public participant et le profil de la population parisienne.

L'avantage est lié à la spontanéité de ces contributions. Leur objet et le niveau d'adhésion qu'elles suscitent sont des indicateurs intéressants pour évaluer les sujets de préoccupations des Parisien.ne.s.

Le formulaire mis à disposition sur idee.paris.fr proposait à l'internaute de sélectionner une thématique sur la base de la liste de thématiques utilisée dans le cadre de la Conférence citoyenne pour qualifier sa contribution. Il proposait aussi de formuler l'intitulé de sa contribution ainsi qu'un descriptif. Dans le cadre du traitement des contributions lors de l'analyse, certaines thématiques ont été requalifiées pour mieux cadrer avec le descriptif proposé pour cette dernière.

La qualification en sous-thématiques n'a pas été proposée aux internautes contributeurs mais a permis de faciliter le traitement des contributions dans le cadre de leur analyse. Ces dernières sont également celles qui ont été utilisées dans le cadre de la Conférence citoyenne afin de simplifier la prise en considération des contributions émises dans le cadre de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme.

Ces thématiques et sous-thématiques ont pour principal atout de couvrir l'ensemble du spectre des sujets relatifs à l'urbanisme parisien.

Une fonctionnalité du formulaire permettait également aux internautes de voter pour les contributions déjà émises par d'autres internautes.

Il a été identifié dans la partie Bilan qualitatif (ci-dessus) que la répartition thématique des contributions est approximativement la même que la répartition thématique des votes exprimés.

S'il existe des biais méthodologiques indéniables, comme la visibilité de la contribution en fonction de sa date de publication, il n'en est pas moins important de rendre compte du succès qu'elles ont pu rencontrer auprès des internautes votants.

De plus, le détail offert par les sous-thématiques permet de donner de la visibilité aux contributions qui n'auraient pas eu un nombre de votes significatif mais qui portent une attente spécifique.

L'intégralité des contributions émises restent consultables sur le site idee.paris.fr.

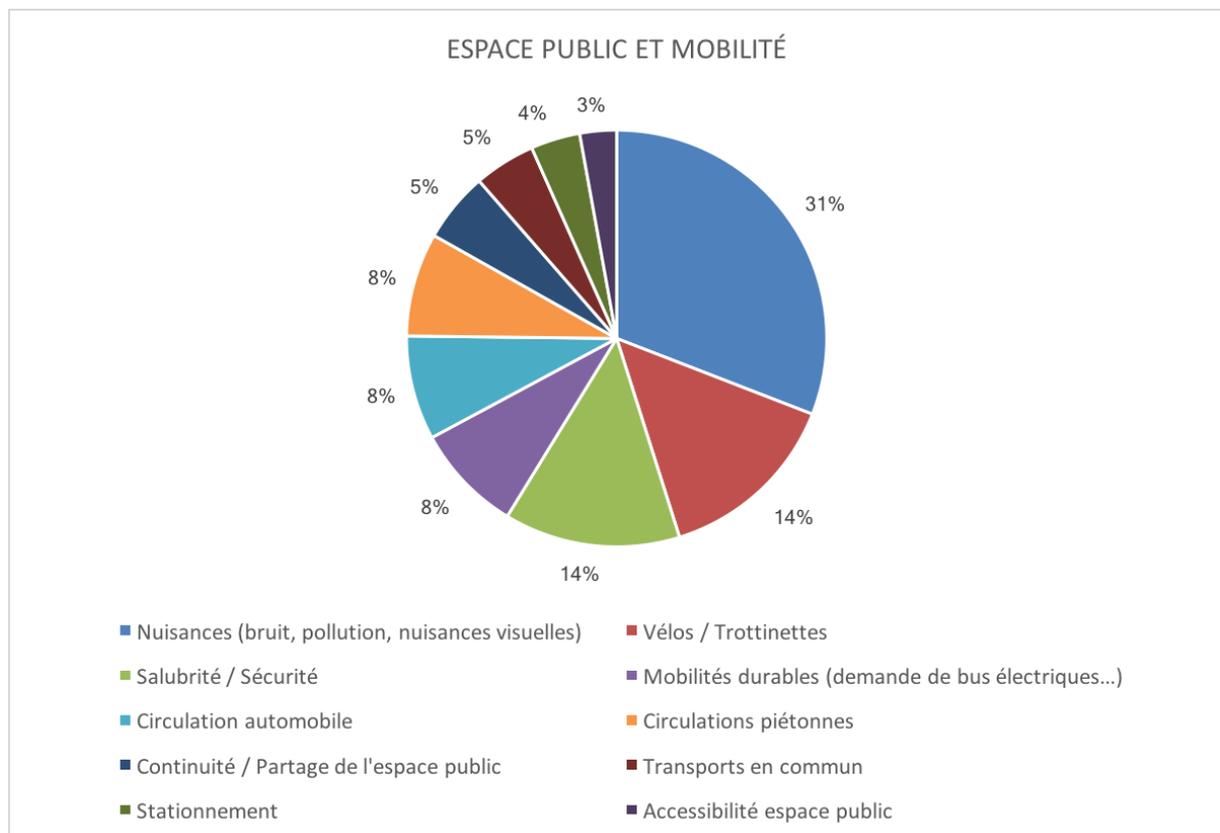
L'analyse intègre les différents éléments méthodologiques ci-dessus et le bilan des contributions et des votes permet de révéler :

- les thématiques globales qui mobilisent les Parisien.ne.s pour Paris 2030,
- la hiérarchisation des priorités des habitant.e.s pour améliorer la vie à Paris,
- le nombre de vote indiqué n'est qu'un élément d'appréciation sur l'engagement des Parisien.ne.s sur ces thématiques.

Afin de proposer une synthèse des contributions qui peut être prise en compte avec les contributions formulées dans le cadre de la Conférence citoyenne, la synthèse des contributions est proposée ici par thématiques, en respectant l'ordre fourni par le vote des internautes. Elles sont elles-mêmes déclinées en sous-thématiques, également classées en fonction du nombre de votes.

1- THÉMATIQUE ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

La majorité des votes, presque 10 000 votes ont porté sur des contributions relatives à la thématique de l'espace public et de la mobilité.



Les sujets qui ont été le plus abordés dans le cadre de cette thématique de l'Espace public et de la mobilité sont détaillés ci-après. Notons que les contributions qui ont obtenu moins de votes renforcent et précisent les sujets cités.

Sous-thème des nuisances (bruit, pollution, nuisances visuelles)

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, les contributions majoritaires portent sur les nuisances liées au bruit, à la pollution et aux nuisances visuelles avec 31% des votes qui demandent leur limitation. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Interdiction des 2 roues à moteurs thermiques » avec 575 votes
- « Limiter les nuisances sonores des 2 roues » avec 381 votes
- « STOP à la pollution sonore et lumineuse » avec 278 votes
- « Moins de pollution sonore, verbaliser les motos 3 roues qui "trafiquent" leur moteur » avec 169 votes,
- « Apaiser les quartiers résidentiels » avec 151 votes
- « Contrôler et réduire les nuisances des bars et restaurants » avec 138 votes

Sous-thème des vélos / trottinettes

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, le 2^{ème} thème qui apparaît porte sur des demandes visant à améliorer les conditions d'utilisation/de circulation des vélos (parkings, pistes...). Il porte aussi sur des demandes visant à réguler la circulation des trottinettes principalement, et plus ponctuellement des vélos, avec 14% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Remplacer les pistes cyclables sur les trottoirs » avec 175 votes
- « Des garages à vélo pour tous » avec 158 votes
- « Sécuriser l'ensemble des pistes cyclables » avec 101 votes
- « Stop trottinettes » avec 81 votes
- L'association Paris en Selle demande dans sa contribution de « faire du vélo une évidence ».

Sous-thème de la salubrité et de la sécurité

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, à égalité avec le sujet vélos / trottinettes, les demandes d'amélioration de la salubrité et de la sécurité des rues représentent également 14% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Généraliser les travaux d'intérêt général pour lutter contre la saleté » avec 185 votes
- « Stop aux trafics de drogue » avec 87 votes
- « Pour un Paris vraiment propre ! » avec 81 votes
- « PARIS PROPRE : DAVANTAGE DE TOILETTES PUBLIQUES » avec 66 votes

Sous-thème des mobilités durables

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, le sujet des mobilités durables représente 8% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Une révolution pour la fin du règne automobile au profit des mobilités douces et de la biodiversité » avec 191 votes
- « Des bus 100% électrique » avec 158 votes
- « Bornes de charge voitures électrique dans tous les parkings des immeubles » avec 74 votes
- « Relancer les navettes fluviales » avec 48 votes

Sous-thème de la circulation automobile

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, le sujet de la circulation automobile représente 8% des votes et est principalement porté par des demandes de réduction / suppression de la circulation automobile. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Interdire les SUV dans la ville » avec 115 votes
- « SANS VOITURE » avec 55 votes
- « Réduire le trafic parisien » avec 46 votes

- « *Installer des péages urbains à Paris pour limiter l'accès des voitures dans toute la ville* » avec 25 votes

Sous-thème des circulations piétonnes

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, le sujet des circulations piétonnes représente 8% des votes et est principalement porté par des demandes de piétonisation de certaines rues. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Zones Paris respire* » avec 52 votes
- « *Piétonisation de certaines rues* » avec 48 votes
- « *Sécuriser les trottoirs* » avec 36 votes
- « *Petites rues piétonnes* » avec 34 votes

Sous-thème de la continuité et / ou du partage de l'espace public

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, des contributions portent sur un meilleur partage de l'espace public et sur la continuité de ce dernier. Elles représentent 5% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Pour le retour des agents de la circulation* » avec 44 votes
- « *Respect des riverains* » avec 29 votes
- « *Limitation des terrasses des cafés sur les trottoirs* » avec 25 votes
- « *Pour un grand Paris intégré* » avec 22 votes

Sous-thème des transports en commun

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, des demandes d'amélioration ou de gratuité des transports en commun représentent 5% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Pour le tour complet des maréchaux via le tram* » avec 73 votes
- « *Gratuité effective des transports* » avec 59 votes
- « *Escalators dans tous les statons de Metro* » avec 47 votes
- « *Rendre le métro propre !* » avec 24 votes

Sous-thème du stationnement

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, des demandes contradictoires sont formulées en matière de stationnement et représentent 4% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Création parking périphérique et transport commun dédié* » avec 49 votes
- « *Parking* » gratuit avec 44 votes
- « *Faire payer le stationnement aux 2 roues* » avec 41 votes
- « *Un stationnement payant pour les motos et scooters* » avec 28 votes

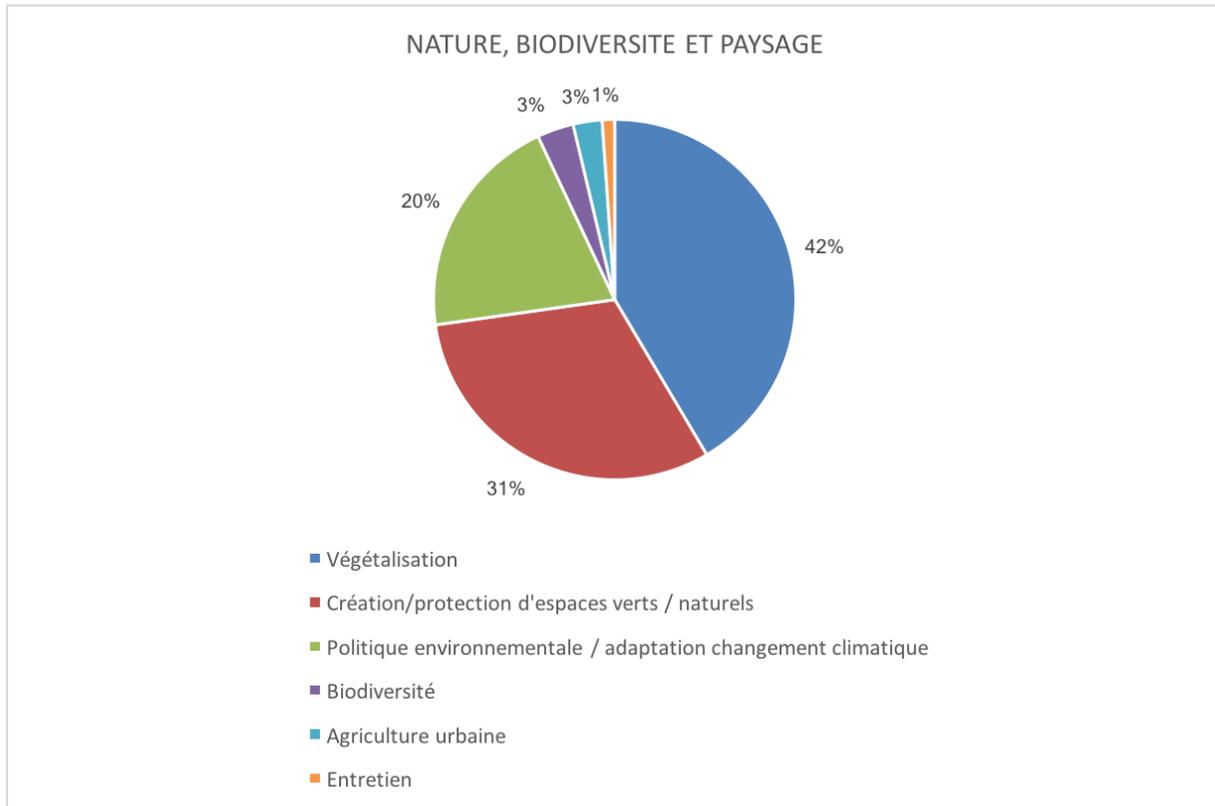
Sous-thème de l'accessibilité de l'espace public

Au sein de cette thématique Espace public et mobilité, la demande de rendre l'espace public accessible à tous représente 3% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Paris pour les handicapés* » avec 88 votes
- « *Mobilités pour tous* » avec 55 votes
- « *Aide pour repos des vieux : plus de Bancs ou autres ds les rues qui le permettent !* » avec 35 votes
- « *Pitié pour les vieux, les invalides, les mères avec enfants, etc...* » avec 22 votes

2- NATURE, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

Avec presque 5 000 votes, la thématique Nature, biodiversité et paysage est la deuxième thématique en volume de votes.



Sous-thème de la végétalisation

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, les demandes de végétalisation représentent 42% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Des toitures végétalisées pour une isolation été et hiver performante et une biodiversité plus forte » avec 215 votes
- « Trottoirs et voirie : pour la perméabilisation et la végétalisation » avec 196 votes
- « Des plantes en terre à la place des pots » avec 141 votes
- « Des toits végétaux » avec 112 votes
- « Végétalisation du bâti » avec 67 votes
- L'AREP a formulé la demande suivante : « Paris Prairie ! » pour l'« ensauvagement des espaces verts pour que la faune et la flore s'y développent librement : moins de plantes ornementales, plus de vivaces et de prairies qui résistent à l'hiver, fleurissent au printemps et rafraîchissent l'été. #climat #biodiversité #emc2b » qui a récolté 19 votes.
- Le Castor de la Bièvre a formulé la demande suivante : « végétalisons » qui a récolté 5 votes en précisant : « Le milieu urbain très dense parisien n'a aucune comparaison avec d'autres villes françaises. Il est important de compenser au plus près du territoire parisien, c'est à dire à Paris même. L'unité de compensation doit donc être équivalente à ce qui a été perdu et notamment et surtout quand il s'agit de pleine terre. Chaque m2 de pleine terre artificialisée lors d'un projet doit être compensé par 1 m2 de désimperméabilisation avec retour à la pleine terre et le végétaliser de façon qualitative (Plantes régionales) ».

Sous-thème de la création / protection des espaces verts ou naturels

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, des demandes de création ou protection des espaces verts ou naturels représentent 31% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Pour un Paris plus vert et moins dense n'attendons pas 2030 !* » avec 131 votes. Cette contribution a été formulée par l'Association des riverains du 42/50 rue de Picpus.
- « *Vivre vert pour vivre mieux* » avec 114 votes
- « *NON aux forêts urbaines ! Oui aux vraies forêts ! C'est possible* » avec 99 votes
- « *Vrai forêts urbaines* » avec 84 votes
- « *Espaces verts existants* » : cette contribution demande la préservation d'espaces verts existants avec 82 votes.

Sous-thème de la politique environnementale et de l'adaptation changement climatique

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, des contributions demandent des actions en faveur d'une politique environnementale et de l'adaptation changement climatique. Elles représentent 20% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Préserver les sols perméables* » avec 133 votes
- « *Réduction des déchets* » avec 100 votes
- « *Etendre le traitement des déchets compostables* » avec 90 votes
- Dans sa contribution, l'EPT Plaine Commune indique notamment que : « *Le projet métropolitain doit promouvoir un nouveau modèle de développement, qui réponde autant aux défis planétaires, économiques, sociaux et environnementaux que métropolitains et locaux et doit se construire à partir des projets de territoire existants ou en cours de définition. Plaine Commune souhaite construire une métropole attractive et inclusive, accueillante et solidaire, accessible à tou.te.s et résiliente. Les forts déséquilibres qui existent entre les territoires de la MGP sont le véritable enjeu métropolitain. La valeur ajoutée d'un projet métropolitain sera donc la réduction des inégalités entre les territoires et au sein des territoires pour parvenir à un développement plus soutenable pour tou.te.s. Le projet métropolitain doit contribuer à corriger les déséquilibres à l'œuvre aujourd'hui et qui sont sources d'inégalités voire d'exclusions* »
- La contribution de Val de Marne Environnement demande que le PLU de la Ville de Paris intègre les « *grands cycles naturels* » et intègre une « *solidarité avec le rural et le monde* ». Précisant l'opportunité de sa contribution pour le PLU de la Ville de Paris, l'association indique : « *Le PLU de Paris en intégrant sur son territoire des dispositions de protection et de développement des sols vivants indique la voie à suivre pour les territoires hors de son emprise dont il dépend directement.* »

Sous-thème de la biodiversité

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, la préservation de la biodiversité représente 3% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Protection renforcée des renards et autres animaux sauvages parisiens* » avec 51 votes
- « *Ville et biodiversité* » avec 49 votes
- « *Plus d'espace protégé pour la petite faune et la flore sauvages* » avec 28 votes
- « *Des plantes miélicifères sur les balcons!!* » avec 11 votes

Sous-thème de l'agriculture urbaine

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, les demandes d'agriculture urbaine représentent également 3% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Des composts de quartier* » avec 27 votes
- « *Cultiver les toits terrasses pour une agriculture urbaine et locale* » avec 25 votes
- « *Une ferme à Paris* » avec 19 votes

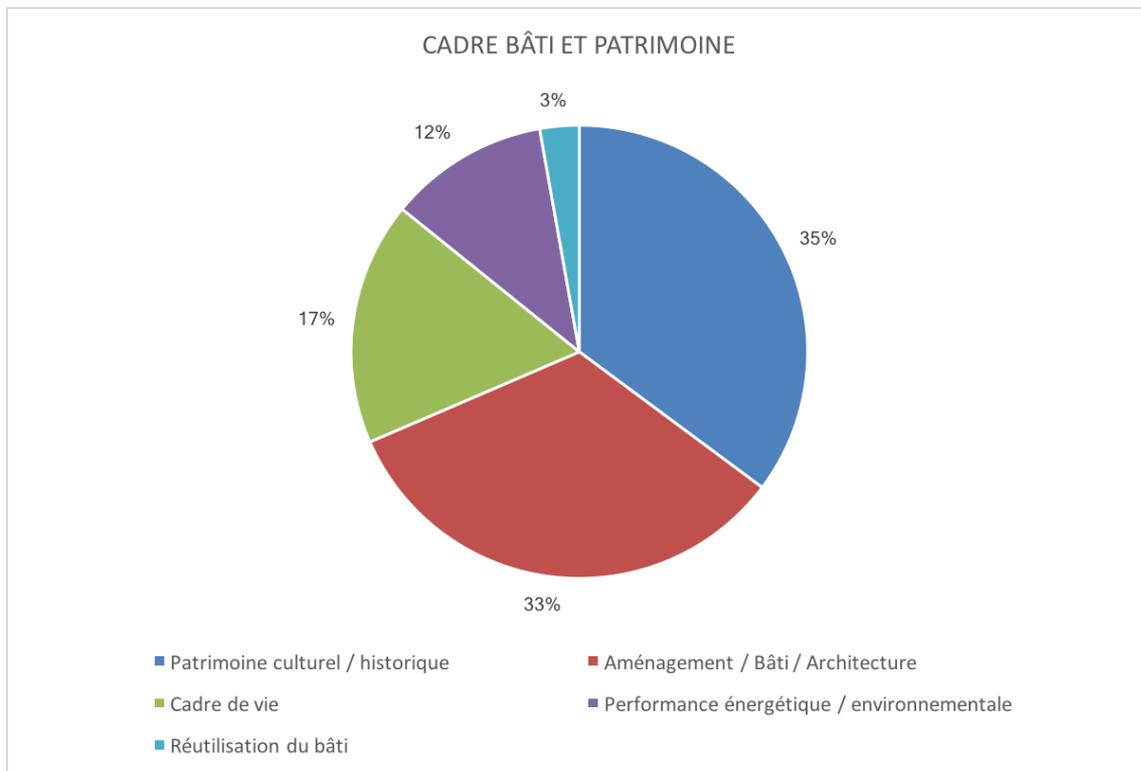
Sous-thème de l'entretien des espaces verts

Au sein de cette thématique Nature, biodiversité et paysage, des demandes d'amélioration de l'entretien des espaces verts représente 1% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Gestion différenciée espaces verts privés* » avec 3 votes
- « *Ouvertures des fontaines* » avec 3 votes

3- CADRE BÂTI ET PATRIMOINE

Avec un peu moins de 3 000 votes, la thématique Cadre bâti et patrimoine est la 3^{ème} thématique en volume de votes.



Sous-thème du patrimoine culturel et historique

Au sein de cette thématique Cadre bâti et patrimoine, la préservation du patrimoine culturel et historique représente 35% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Préserver l'horizontalité de Paris* » avec 94 votes
- « *Plan Anti-Tags* » avec 92 votes
- « *Conserver l'habitat ancien* » avec 85 votes
- « *Protection du patrimoine, sensibilité dans la création architecturale* » avec 70 votes
- « *Interdire l'abattage des arbres de plus de 10 ans* » avec 46 votes

Sous-thème de l'aménagement, du bâti et/ou de l'architecture

Au sein de cette thématique Cadre bâti et patrimoine, les sujets de l'aménagement, du bâti et/ou de l'architecture représente 33% des votes avec des demandes majoritairement tournées vers moins de densification et l'abandon des projets de tours. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Stop aux tours et immeubles de grande hauteur* » avec 124 votes

- « *Pour un Paris vivable, plus vert et moins dense* » avec 90 votes. Cette contribution a été portée par l'association **France Nature Environnement Paris**.
- « *Démolition des verrues architecturales des années 50-60-70 pour créer du logement moderne élégant et écolo* » avec 46 votes
- « *Surrélevation des bâtiments d'habitations en structure légère (en bois)* » avec 36 votes

Sous-thème du cadre de vie

Au sein de cette thématique Cadre bâti et patrimoine, les demandes d'amélioration du cadre de vie représentent 17% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Devantures commerciales : pour un commerce de proximité embelli dans tous les quartiers parisiens* » avec 71 votes
- « *Stop à la destruction de nos cours* » avec 71 votes
- « *Optimisation des chantiers* » avec 38 votes
- « *Installer un réseau 5G municipal pour éviter la multiplication des antennes* » avec 35 votes

Sous-thème de la performance énergétique et environnementale

Au sein de cette thématique Cadre bâti et patrimoine, les demandes d'amélioration de la performance énergétique et environnementale représentent 12% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Sobriété énergétique du bâti* » avec 42 votes
- « *Un chauffage écologique et économique pour tous* » avec 34 votes
- « *Pour des bâtiments plus écologiques* » avec 33 votes
- « *Faciliter les rénovations énergétiques de copropriétés des 30 glorieuses* » avec 19 votes

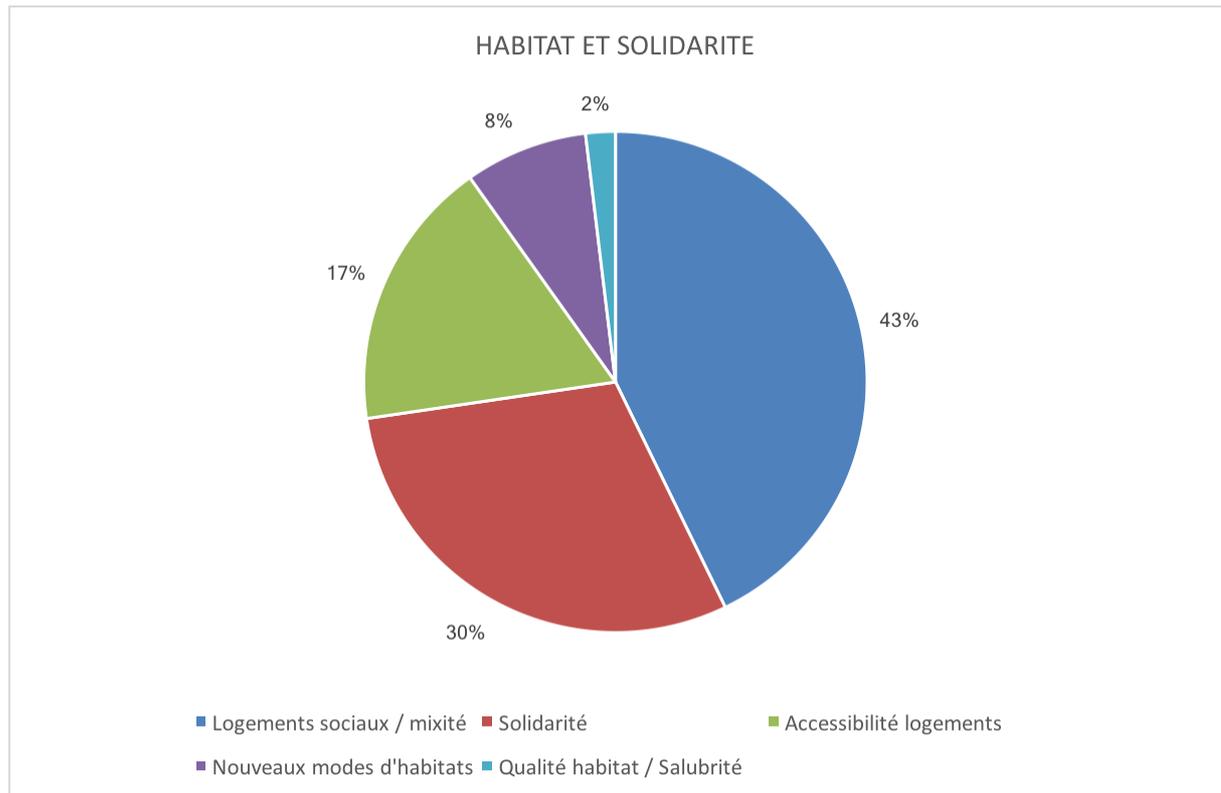
Sous-thème de la réutilisation du bâti

Au sein de cette thématique Cadre bâti et patrimoine, des demandes de réutilisation et de réversibilité du bâti représentent 12% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Repenser les matériaux de construction : biosourcés et réutilisables* » avec 39 votes
- « *ENCOURAGER LA MUTABILITE / REVERSIBILITE DU BATI EXISTANT* » avec 16 votes
- « *Réparer au lieu de jeter* » avec 10 votes
- **Le Forum de l'Urbanisme Parisien** a demandé une « *mixité des usages* » dans le cadre de sa contribution en précisant souhaiter « *que le PLU intègre la notion de mixité des usages permettant à un bâtiment d'avoir plusieurs usages et destinations en fonction de la temporalité et ce afin de mener à bien des projets complexes comprenant de l'hébergement d'urgence, des nouvelles formes d'habitats, du commerce, de l'artisanat, de la création artistique...* » qui a collecté 8 votes.

4- HABITAT ET SOLIDARITÉ

Avec un peu moins de 1 500 votes, la thématique Habitat et solidarité est la 4^{ème} thématique en volume de votes.



Sous-thème des logements sociaux et de la mixité sociale

Au sein de cette thématique Habitat et solidarité, les demandes concernant les logements sociaux et la mixité sociale représentent 43% des votes, elles sont généralement favorables à plus de logements sociaux et plus de mixité sociale. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Créer des logements mixtes personnes âgées / étudiants » avec 109 votes
- « Saisir les 114 000 logements vacants pour en faire des logements sociaux » avec 101 votes
- « Modifier le taux de logements sociaux de 30% à 25%, comme prévu par la loi SRU » avec 65 votes
- « Mieux répartir les logements sociaux sur le territoire » avec 60 votes

Sous-thème de la solidarité

Au sein de cette thématique Habitat et solidarité, des demandes en faveur de plus de solidarité représentent 30% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Plan psychiatrique de lutte contre le vagabondage » avec 124 votes
- « Des logements passerelles d'insertion pour les sans-abris » avec 96 votes
- « Des lieux pour accueillir les migrants » avec 54 votes
- « humains - trouver les dispositifs qui permettraient aux SDF majeurs et mineurs de ne plus être à la rue. » avec 28 votes.

Sous-thème de l'accessibilité aux logements

Au sein de cette thématique Habitat et solidarité, la demande visant à favoriser l'accessibilité aux logements représente 17% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Convertir les bureaux en logements » avec 49 votes
- « Permettre aux parisiens de rester vivre à Paris » avec 47 votes
- « Récupérer les hôtels qui ferment » avec 46 votes
- « Arrêter la gentrification de Paris » avec 21 votes
- **La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France a demandé dans le cadre de sa contribution : « Un Paris solidaire » et notamment souhaité « Faciliter une adaptation rapide aux besoins publics en précarité L'expérience de la crise COVID a souligné le besoin régulier des acteurs du secteur de déployer, dans des temps courts, des réponses aux besoins des publics en grande exclusion (accueils de jour, distributions alimentaires, plateformes logistiques, hébergement de nouveaux publics...).Le déploiement de ces réponses fait appel à la mobilisation d'espaces, à l'échelle des arrondissements, au plus près des publics dont la mobilité peut être difficile. Afin de faciliter la mise en œuvre de réponses rapide aux besoins des acteurs de la ville sociale, des espaces de services urbains pourraient être fléchés vers un usage à destination des publics les plus précaires. »**

Sous-thème des nouveaux modes d'habitat

Au sein de cette thématique Habitat et solidarité, la demande de nouveaux modes d'habitat représente 8% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous » avec 27 votes
- « Inciter / contraindre à l'installation de buanderies collectives dans les immeubles » avec 24 votes
- « Soutien à la co-location de longue durée pour parisiens de + de 50 ans » avec 23 votes
- « Développer l'habitat partagé » avec 18 votes

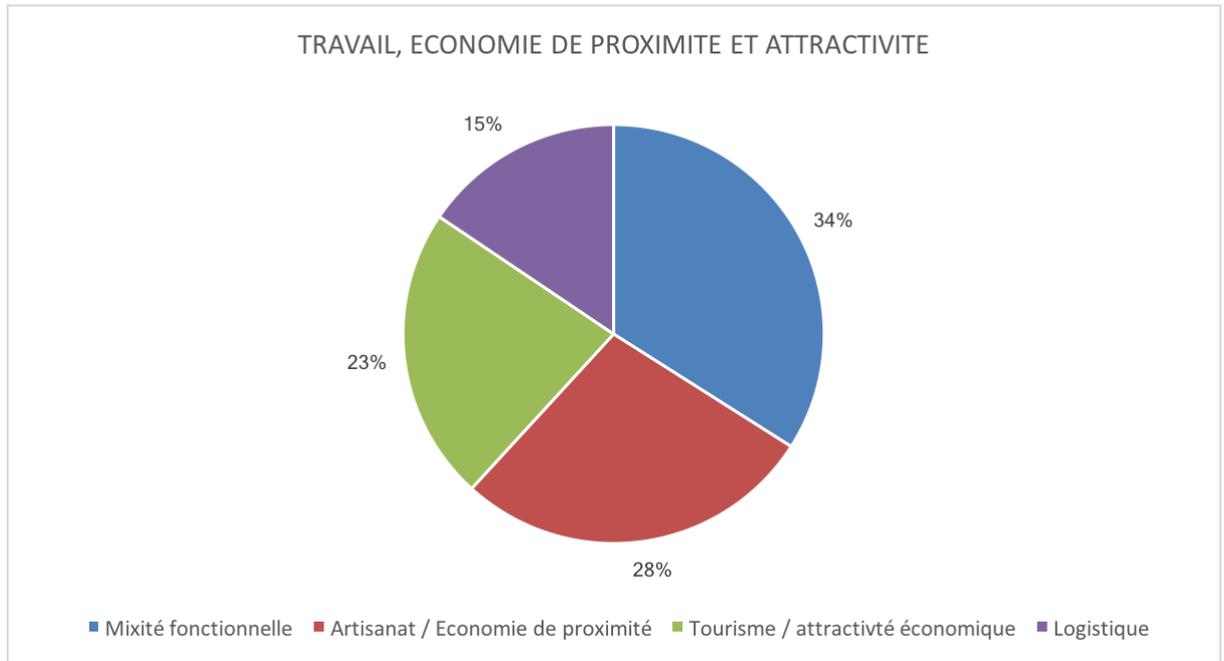
Sous-thème de la qualité et de la salubrité de l'habitat

Au sein de cette thématique Habitat et solidarité, des demandes en faveur de la qualité et de la salubrité de l'habitat représentent 2% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Halte aux logements vides et insalubres pour une ville vivante et accessible » avec 8 votes
- « Interdiction feux de cheminée » avec 7 votes
- « Pour un meilleur contrôle de l'usage de l'argent public par les bailleurs sociaux privés » avec 6 votes

5- TRAVAIL, ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE

Avec un peu moins de 1 000 votes, la thématique Travail, économie et attractivité métropolitaine est la 5^{ème} thématique en volume de votes.



Sous-thème de la mixité fonctionnelle

Au sein de cette thématique Travail, économie et attractivité métropolitaine, la demande de mixité fonctionnelle dans les quartiers représente 34% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- *En finir avec la mono activité bistrotière dans les quartiers* avec 123 votes
- *Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales* avec 69 votes
- *Moins de bureaux plus de logement* avec 43 votes
- *Diversification des commerces / Lycamobile* avec 31 votes
- *Construire des bâtiments mixtes logements/bureaux pour désengorger les transports* avec 26 votes

Sous-thème de l'artisanat et de l'économie de proximité

Au sein de cette thématique Travail, économie et attractivité métropolitaine, le sujet de l'artisanat et de l'économie de proximité représente 28% des votes et porte principalement sur la préservation des commerces de proximité et de l'artisanat. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Re-implantation des métiers artisanaux du quotidien dans la ville* » avec 74 votes
- « *Relocaliser la production à Paris et garantir un prix du foncier abordable* » avec 36 votes
- « *Créer un centre commercial du made in France* » avec 21 votes
- « *Pratiquer des diagnostics Besoin Commerce avec les Habitants* » avec 21 votes
- « *réintégration des activités artisanales dans la ville - limitation des activités touristiques (hôtel, bar, restaurant...)* » avec 16 votes

Sous-thème du tourisme et de l'attractivité métropolitaine

Au sein de cette thématique Travail, économie et attractivité métropolitaine, le sujet du tourisme et de l'attractivité métropolitaine représente 23% des votes. Les contributions envisagent notamment une régulation d'Airbnb mais aussi un

renforcement de l'attractivité économique et touristique. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Prendre exemple sur Saint Pancras (Londres) » avec 54 votes
- « Des règles pour encadrer la prolifération des AirBnB » avec 53 votes
- « Contrarier très fortement le AirBnB (location touristique) dans Paris » avec 13 votes
- « Pour voir grand, changer l'organisation politique et administrative de Paris. » avec 12 votes
- « Voir plus grand » avec 12 votes

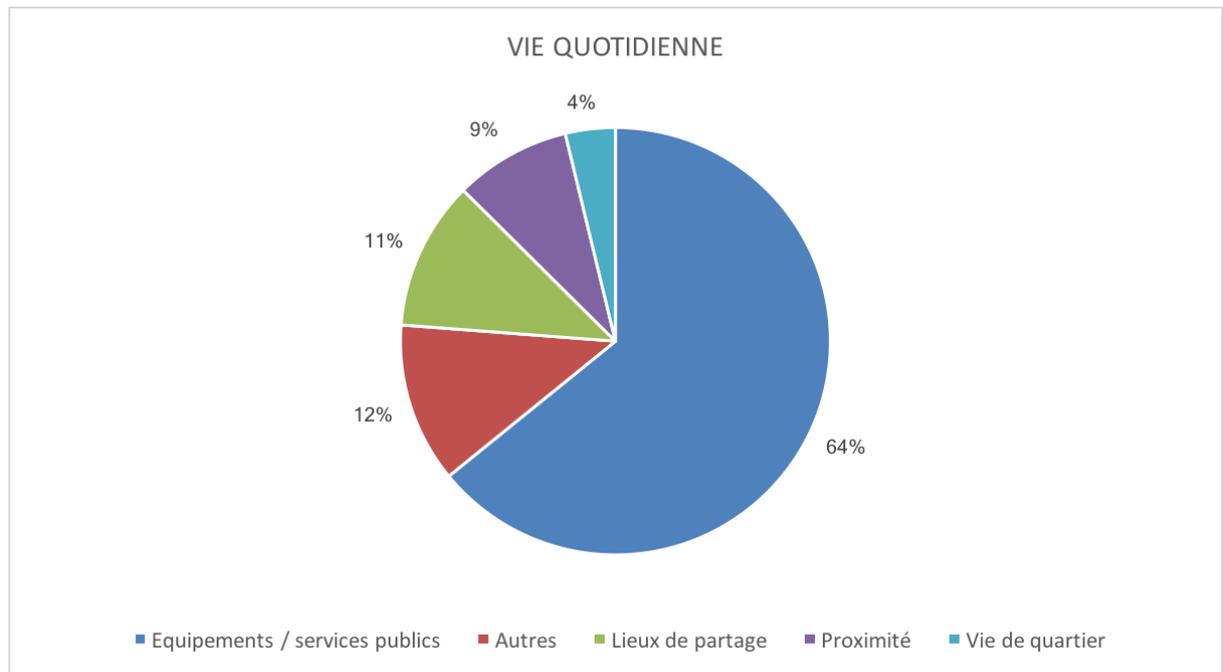
Sous-thème de la logistique

Au sein de cette thématique Travail, économie et attractivité métropolitaine, la demande de logistique représente 15% des votes et a principalement pour objectif de limiter la circulation des poids lourds dans la ville. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Réguler (pour de vrai) le trafic des poids lourds dans Paris intra-muros » avec 39 votes
- « Paris 2030 - Livraisons uniquement avec véhicules électriques » avec 31 votes
- « Limiter le trafic de camions sur les chantiers grâce à des plateformes logistiques » avec 16 votes
- « Port fluvial » avec 13 votes
- « Interdire les livraisons de colis par véhicules à moteur » avec 11 votes

6- VIE QUOTIDIENNE

Avec un peu plus de 700 votes, la thématique Vie quotidienne est la 6^{ème} thématique en volume de votes.



Sous-thème des équipements et des services publics

Au sein de cette thématique Vie quotidienne, des contributions demandent la création ou la préservation des équipements et des services publics représente 64% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « Protéger les hôpitaux face à la spéculation. Stop aux ventes du patrimoine de l'AP-HP » avec 66 votes

- « *Remettre des bancs dans Paris.* » avec 55 votes
- « *Une place en crèche pour chaque enfant parisien* » avec 36 votes
- « *Création de nouveaux équipements publics sportifs et culturels dans les quartiers populaires* » avec 33 votes
- « *Face à la crise du COVID un centre de santé municipal dans chaque arrondissement parisien* » avec 33 votes

Sous-thème « autres »

Au sein de cette thématique Vie quotidienne, plusieurs contributions n'ont pu être classées par sous-thématiques, elles représentent 12% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Une élection municipale au suffrage direct* » avec 45 votes
- « *Un Paris dans lequel les Maires d'arrondissement ont leur mot à dire.* » avec 42 votes

Sous-thème des lieux de partage

Au sein de cette thématique Vie quotidienne, plusieurs contributions demandent des lieux de partage et représentent 11% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Des pataugeoires dans les jardins* » avec 13 votes
- « *Paris ouvre ses cours d'écoles* » avec 11 votes
- « *Paris sportif* » avec 10 votes
- « *Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux* » avec 10 votes
- **Génération.s comité Paris10 a demandé à** « *Développer des lieux d'accueil et de liens sociaux* » dans le cadre de sa contribution.

Sous-thème de la proximité

Au sein de cette thématique Vie quotidienne, le sujet de la proximité avec la demande de services / équipements de proximité représente 9% des votes. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Avoir une police municipale pour chaque arrondissement de Paris* » avec 18 votes
- « *place aux familles !* » qui demande des équipements / services publics / commerces de proximité pour favoriser l'installation des familles avec 15 votes
- « *Crèches intégrées aux espaces verts* » avec 11 votes

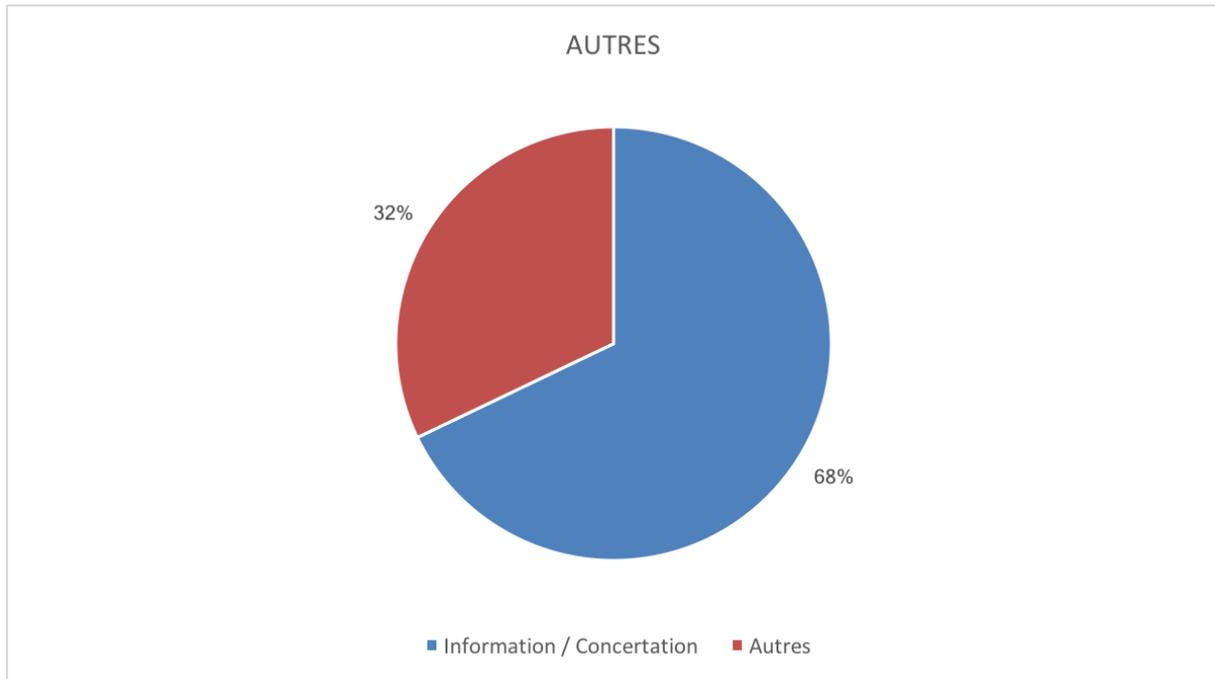
Sous-thème de la vie de quartier

Au sein de cette thématique Vie quotidienne, le sujet de la vie de quartier représente 4% des votes demandant principalement la préservation ou la dynamisation de la vie de quartier. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Revitaliser les quartiers par des commerces de proximité de qualité* » avec 17 votes
- « *Rendez-moi mon quartier !* » avec 6 votes

7- AUTRES

Un peu moins de 200 votes sont favorables à des sujets qui n'ont pu être classés dans le cadre des thématiques en lien avec le Plan local d'urbanisme.



Sous-thème de l'information et de la concertation

Plusieurs contributions n'ont pu être rattachées à aucun thème et portaient sur l'information et la concertation du public. Parmi les contributions, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Vote biaisé* » avec 39 votes
- « *Modalités de consultation en ligne* » avec 16 votes
- « *DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et Prémption : informer les propriétaires par lettre recommandée en temps et en heure* » avec 14 votes
- « *Un outil numérique d'urbanisme collaboratif* » avec 10 votes

Sous-thème « autres »

Plusieurs contributions n'ont pu être rattachées à aucun sous-thème, il faut notamment relever les demandes suivantes :

- « *Nuit Noire !* » avec 12 votes
- « *PROGRAMME INNOVANT DE PRÉVENTION DU RISQUE PEDOCRIMINEL - PARIS LEADER EN LA MATIERE* » avec 11 votes
- « *2030, objectif transparence dans les pratiques des élus (invitations, notes de frais)* » avec 11 votes

► D. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS LOCALISÉES SUR IDEE.PARIS

Précisions méthodologiques

Afin d'analyser les contributions sous un autre prisme et de rendre compte du fait que le Plan local d'urbanisme a pour vocation d'améliorer directement le cadre de vie des Parisien.ne.s, l'étude a également intégré des contributions localisées dans l'espace public parisien. Elles représentent 17% des 1 084 contributions. Il faut donc noter que la plupart des contributions (83%) sont globales.

L'analyse ci-après permet de faire état des thématiques abordées pour les sujets locaux. Il faut noter que les demandes de piétonisation, végétalisation, création d'espaces verts sont majoritaires pour ces contributions ciblées.

Parmi l'ensemble des contributions, 188 sont localisées et formulent des contributions qui concernent particulièrement certains quartiers de Paris.

Géographiquement, les demandes locales sont réparties sur l'ensemble du territoire parisien. Tous les arrondissements ont ainsi eu des remarques ou observations spécifiques :

ARRONDISSEMENT / LOCALISATION	CONTRIBUTIONS
Paris centre	14
5 ^{ème} arrondissement	3
6 ^{ème} arrondissement	1
7 ^{ème} arrondissement	6
8 ^{ème} arrondissement	7
9 ^{ème} arrondissement	7
10 ^{ème} arrondissement	17
11 ^{ème} arrondissement	20
12 ^{ème} arrondissement	18
13 ^{ème} arrondissement	13
14 ^{ème} arrondissement	7
15 ^{ème} arrondissement	22
16 ^{ème} arrondissement	7
17 ^{ème} arrondissement	1
18 ^{ème} arrondissement	12
19 ^{ème} arrondissement	7
20 ^{ème} arrondissement	7
Site inter-arrondissement	19
TOTAL	188

Sur le fond, ces contributions confirment et illustrent à travers des exemples locaux, les attentes globales qui se sont exprimées comme la végétalisation ou le développement des transports doux par exemple.

Voici les principales contributions localisées soutenues par les votants :

- « *Piste cyclable sur les Grands Boulevards* » avec 141 votes
- « *Végétalisons la Seine et ses quais - Les Barges de la Permaculture* » avec 139 votes
- « *Renaissance de la Bièvre* » avec 119 votes
- « *Renaturation des berges de Seine* » avec 110 votes
- « *Stop à la démolition de la synagogue Copernic* » avec 118 votes
- « *Renaturation des berges de Seine* » avec 110 votes
- « *Sanctuarisation des espaces verts - Réservoirs de Grenelle* » avec 98 votes
- « *Abandonner le projet de la tour Triangle - Porte de Versailles* » avec 94 votes
- « *Conserver l'habitat ancien* » pour le bâti du 19^{ème} siècle du 11^{ème} arrondissement avec 85 votes
- « *Gare du Nord 2024* », en finir avec ces projets surdimensionnés, énergivores et dépassés » avec 83 votes
- « *Assainir le quartier Stalingrad* » avec 81 votes
- « *Une mini-forêt en terrasse* » pour les 16-18-20 rue du clos Feuquières dans le 15^{ème} arrondissement avec 78 votes
- « *Réserve verte au 77 avenue Netter* » avec 70 votes
- « *Végétaliser, pietonniser et animer la Place de L'Opéra Garnier (Paris9) : mise en valeur de l'esplanade devant l'opéra* » avec 69 votes
- « *Supprimer le trafic automobile du bois de Boulogne* » avec 53 votes

Ci-après, les contributions sont traitées par sous-thématiques en fonction du nombre de votes qu'elles ont comptabilisés.

Parmi les 188 contributions localisées, une trentaine de demandes localisées concernent des demandes de piétonisation ou de végétalisation qui sont parfois traitées conjointement, notamment :

- « *Végétalisons la Seine et ses quais - Les Barges de la Permaculture* » avec 139 votes
- « *Renaturation des berges de Seine* » avec 110 votes
- « *Passy aux piétons* » avec 46 votes
- « *Verdissement place de la République* » avec 43 votes
- « *Paris plus vert* » au sujet du Clos Feuquières dans le 15^{ème} arrondissement avec 32 votes.
- L'Association Promeneurs Petite Ceinture a demandé : « *Une promenade le long de toute la Petite Ceinture* » et a récolté 10 votes.

Plus d'une vingtaine de contributions localisées demandent la protection ou la création d'espaces verts ou naturels dans la Ville, notamment :

- « *Renaissance de la Bièvre* » avec 118 votes
- « *Sanctuarisation des espaces verts - Réservoirs de Grenelle* » avec 97 votes
- « *Réserve verte au 77 avenue Netter* » avec 69 votes
- « *Réouverture au public du jardin de l'ancienne école polytechnique* » avec 69 votes

Plus d'une quinzaine de contributions localisées concernent les sujets d'aménagement et sont majoritairement favorables à une ville moins dense, notamment :

- « *Gare du Nord 2024* », en finir avec ces projets surdimensionnés, énergivores et dépassés » avec 83 votes
- « *Picpus2021* » avec une demande de « *Réduire la densité du projet prévu à la place du garage Renault et l'hauteur des bâtiments.* » avec 47 votes.
- « *Stop aux projets de tours et de densification dans les nouveaux projets d'urbanisme (ex: projet Bercy-Charenton)* » avec 40 votes
- « *Arrêter de densifier Paris, et surtout le 13^{ème}* » avec 37 votes

Plus d'une quinzaine de contributions localisées concernent la continuité de l'espace public ou son partage entre les différents usages, notamment :

- « *Végétaliser, piétonner et animer la Place de L'Opéra Garnier (Paris9) : mise en valeur de l'esplanade devant l'opéra* » avec 69 votes
- « *Revoir le plan de circulation Place de la Bastille* » avec 14 votes

Plus d'une quinzaine de contributions localisées demandent la préservation du patrimoine culturel et historique, notamment :

- « *Stop à la démolition de la synagogue Copernic* » avec 118 votes
- « *Conserver l'habitat ancien* » avec 85 votes
- « *Préserver le quartier Sainte-Marthe comme quartier populaire d'art et d'artisanat* » avec 41 votes.

Plus d'une dizaine de contributions localisées concernent la circulation automobile, majoritairement favorables à une diminution de la circulation automobile, malgré quelques contributions contradictoires :

- « *Supprimer le trafic automobile du bois de Boulogne* » avec 53 votes
- « *Rendre la rue de Rivoli à la circulation automobile* » avec 39 votes
- « *Fermeture à la circulation du quartier Paradis - Faubourg Saint Denis* » avec 22 votes

► E. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER

Alternatiba Paris

La Ville de Paris est saturée par le trafic routier et accorde une place trop importante aux stationnements des véhicules motorisés individuels.

- Réduire le trafic et l'espace dédié aux véhicules motorisés individuels et faire évoluer en ce sens certains articles du PLU existant (préciser les restrictions sur les voiries nouvelles dans le cadre de projets de construction, revoir les obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation de places et parcs de stationnement, imposer la création de places de stationnement dédiées aux nouvelles mobilités)
- Rendre la ville entière cyclable fin 2020 et mettant en place un Réseau Express Vélo de qualité et sécurisé pour relier Paris et toutes les banlieues
- Améliorer le maillage et la qualité des transports en commun entre Paris et les banlieues
- Développer les espaces verts végétalisés pour lutter contre la pollution et le réchauffement climatique et faire évoluer certains articles du PLU existant en ce sens (augmenter la part d'Espace vert protégé, de surface en pleine terre et Espace libre à végétaliser, imposer la végétalisation sur toiture plate)

Amicale de la Campagne à Paris

Nous assistons à une dérive dans le langage architectural de secteur des 92 pavillons construits à la Porte de Bagnole, sur les rues Irénée Blanc, Jules Siegfried et en partie Paul Strauss, suite à la non-opposition des services de l'urbanisme aux demandes qui lui sont soumises (couleurs des façades, nature des façades, adjonction d'appendice, changement de destination de l'occupation, augmentation des charges au sol sans précautions particulières).

- Faire passer de « consultatif » à « obligatoires » les avis de l'architecte des bâtiments de France, de l'inspection générale des carrières et de la commission de Vieux Paris auprès de la Direction de l'urbanisme
- Revoir l'atlas du patrimoine afin d'y faire figurer l'ensemble pavillonnaire de la Campagne à Paris.

Association française des toitures et façades végétales (ADIVET)

L'accroissement considérable de la végétalisation du bâti, dans une métropole aussi dense et sujette aux effets du réchauffement climatique que Paris, aurait de très nombreux effets bénéfiques, avérés par de nombreuses études scientifiques menées en la matière :: confort thermique, isolation acoustique, hausse de la durée de vie d'un bâtiment, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air et de la gestion de l'eau, participation au développement et maintien de la biodiversité en ville et amélioration de la qualité de vie des habitants en ville dense.

Association Les grains de sel

Le contexte de crise que nous traversons (sanitaire, sociale, démographique, environnementale, politique) doit nous forcer à reconsidérer la dynamique de l'ultra-concentration urbaine encouragée depuis plusieurs décennies afin de promouvoir la baisse de la démographie à Paris, la déconcentration des populations et la relocalisation de la consommation.

- Mettre en œuvre davantage de démocratie directe où toutes les dérogations au PLU font l'objet d'une étude et d'un vote direct, par les habitants du quartier concerné et par tirage au sort
- Valoriser les services de proximité
- Trouver une utilité locale et concrète aux déchets notamment « vert »
- Stopper les permis de construire dans la capitale et en Ile de France visant à construire des m² d'habitation sur des espaces agricoles ou de surface pouvant être revalorisée, les projets de surélévations d'immeuble ainsi que le développement des boutiques de pieds d'immeuble et des centres commerciaux (largement désertés)
- Valoriser les friches industrielles pour le retour de petites industries et la logistique
- Réquisitionner les logements vacants afin d'abaisser le prix des loyers et percer la bulle foncière et spéculative
- Re-végétaliser Paris par la plantations pleine terre, l'augmentation des surfaces des parcs et jardins, les toitures végétalisées
- Développer la géothermie pour couvrir une partie des besoins énergétiques liés au chauffage et à l'eau chaude sanitaire
- Utiliser les parkings désaffectés pour des data center et productions maraichères
- Vente du patrimoine détenu par le clergé

Association pour le suivi de l'aménagement Paris Nord-Est (ASA PNE)

Paris est l'une des villes les moins vertes et les plus denses d'Europe avec des disparités très importantes entre arrondissements.

- Imposer le ratio d'espaces verts en pleine terre par rapport à l'emprise construit d'au moins 30% ou 10m² par habitant pour toute nouvelle opération d'aménagement
- Créer des coulées vertes urbaines, des trames bleues et vertes et intensifier la politique de création d'espaces vert et de protection des arbres
- Penser la politique du logement au-delà de l'emprise seule de Paris intra-muros et se situer à l'échelle du Grand Paris où la densité est encore faible
- Étendre le PSMV aux secteurs plus excentrés de la ville
- Réorientation, en concertation avec les acteurs locaux, des opérations d'urbanisme suivantes : porte de la Chapelle, ZAC Chapelle Charbon, ZAC gare des mines/fillettes, Hébert, Ordener-Poissonniers, site Bellard et Gare Dubois

Association Rue de l'Avenir

Nous faisons face à une accélération rapide de la dégradation des conditions de vie dans les villes où les déplacements représentent 40 % des pollutions et nuisances.

- Faciliter de la marche et du vélo en doublant certains axes, créant des places de stationnements dédiées, élargissant les trottoirs, favoriser la continuité urbaine et la qualité des sols
- Améliorer des liaisons de transports en commun entre Paris et les communes de l'agglomération en optimisant le plan bus et améliorant l'accessibilité aux gares

- Réduction drastique de la mobilité motorisée individuelle, en nombre et vitesse, par la généralisation de la vitesse de référence à 30km/h et la réorganisation de l'offre de stationnement
- Réorganiser des livraisons via un contrôle d'accès des poids lourds en créant des plateformes d'échanges, utilisant de la voie d'eau et soutenant l'usage du vélo-cargo

« Changement drastique de contexte par rapport au document précédent : effets du dérèglement climatique visibles, tempêtes et inondations, réchauffement et sécheresse, pandémie... Les effets sur la santé des habitants s'alourdissent. Plus qu'une transition, il s'agit de prendre en compte un basculement. »

Coopération internationale pour la conservation et la promotion du patrimoine architectural traditionnel (CICAT)

Face à l'urgence, nos priorités changent, nos habitudes sont questionnées, à l'échelle individuelle comme collective. La résilience étant dans l'ADN de Paris et des réalisations ont été lancées, des mutations enclenchées, mais nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements.

- Favoriser l'implantation et le développement des activités économiques des PME et le développement de l'emploi par des offres immobilières plus abondantes, des opportunités foncières, un tissu commercial diversifié et attractif et la création de nouvelles pépinières d'entreprises, des incubateurs et des hôtels d'activités
- Améliorer le cadre de vie de tous les parisiens en développant de façon équilibrée l'ensemble des activités de proximité et une plus grande mixité dans les quartiers (logement, bureaux, établissements commerciaux, espaces verts, espaces publics, équipements publics et privés, artisanat et industrie)
- Encourager la création architecturale utilisant les matériaux biosourcés et s'intégrant aux tissus existants de l'architecture parisienne
- Réaliser une carte de biodiversité de Paris et prescrire les espaces libres et les plantations
- Renforcer la norme relative au stationnement des autocars (musées, monuments) et favoriser le développement des transports en commun et l'accessibilité de Paris par les transports collectifs
- Créer un rôle d'ambassadeur pour la diffusion/information du PLU auprès des habitants, entreprises pour une meilleure relation avec les élus d'arrondissements, poursuivre la mobilisation et organisant des mini-événements dans les quartiers
- Doter la ville d'une norme PLH à destination des migrants et gens du voyage et mettre en place un dispositif d'accueil des gens de voyages dans chaque arrondissement et d'accompagnement des étrangers en France (intégration des arrivants et des réfugiés, pour une immigration maîtrisée)

« Cette initiative municipale parisienne participe au déclenchement d'une nouvelle donne par l'affichage d'une ambition forte pour Paris, notamment par la prise en compte de la valorisation de son patrimoine et de son centre ancien, par l'aménagement de nouveaux territoires de projets, d'un effort de simplification dans les règlements d'urbanisme et par une meilleure prise en compte des activités économiques, culturelles et sociétales. »

Elogie-SIEMP

La lutte contre le dérèglement climatique doit être un enjeu majeur dans le cadre des opérations de construction et de gestion des parcs immobiliers des bailleurs sociaux. La réhabilitation énergétique et la préservation du patrimoine sont, à tort, trop souvent opposées.

- Privilégier le mixage en place d'« Espaces Verts Protégeables » à l'échelle des projets après analyse de chacun des dossiers plutôt qu'un classement de tous les espaces verts de cours intérieurs
- Favoriser la végétalisation des espaces libres du PSMV qui aujourd'hui fait prédominer le minéral
- Favoriser la présence du végétal de l'habitat au niveau des espaces extérieurs pour réguler le confort thermique
- Faire évoluer le règlement du PLU concernant les aires de livraison des CINASPIC afin de les adapter à la taille des parcelles

- Généraliser le Réseau Senior afin d'adopter les logements au vieillissement de la population
- Mettre en œuvre une base de données cadastrales sur les immeubles en monopropriété.

« Les objectifs de ce futur PLU ne pourrait se traduire comme une attente de superposition de solutions techniques qui pénaliseraient les charges des futurs locataires. »

Fédération Française du Bâtiment Grand Paris (FFB GRAND PARIS)

Les retombées de la filière du Bâtiment sur le territoire au niveau social, économique et écologique font du Bâtiment un acteur majeur du développement métropolitain. Or, ses entrepreneurs rencontrent des difficultés d'interventions à Paris et ses alentours.

- Autoriser les véhicules de dépannage à circuler sur les « coronapistes » amenés à être pérennisés
- Réserver davantage de foncier pour la création des sites de proximité de gestion de déchets du bâtiment et faciliter la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public dans ce cadre
- Faire recours aux recettes issues des bâches publicitaires (via modification du RLP) pour financer les travaux de rénovation énergétique du parc de logements sociaux et bâtiments publics de la ville tout développant les subventions pour la mise en œuvre d'audits énergétiques

« La profession est attentive à la prise en compte des particularités du secteur concernant la circulation et le stationnement des professionnels, la gestion et la valorisation des déchets du bâtiment et les enjeux de la rénovation énergétique du bâtiment sur le territoire parisien ».

France Nature Environnement (FNE)

La ville de Paris est l'une des plus denses et des moins vertes d'Europe, et où l'on a le plus de mal à se loger. Or, les opérations immobilières passées, en cours ou à venir, vont dans le sens d'une hausse toujours plus importante de la densité urbaine et d'une réduction croissante des espaces libres et de pleine terre.

- Réorienter de grandes opérations d'urbanisme prévues (cf. carte Monopoly contribution)
- Renforcer la place de la nature, en protégeant le plein sol, la végétation et la biodiversité et en créant de nouveaux espaces verts
- Modérer la densité urbaine en diminuant la densité des nouveaux projets
- Faciliter l'accès au logement en réduisant l'offre par densification, résidences secondaires et location de courte durée
- Lutter contre les îlots de chaleur, le bruit et la pollution
- Favoriser une mobilité apaisée avec la réduction de la place de la voiture au profit de cette des mobilités actives

« Le thème de la densité urbaine est d'une telle importance qu'il mérite d'être un thème de réflexion à part entière. »

La Seine n'est pas à vendre

La Seine est la grande oubliée du projet métropolitain et régional, et l'absence de vision politique globale sur le fleuve au profit de projets d'urbanisme et de logiques de valorisation foncière à court terme impactent son écosystème hydrique et paysagé durablement.

- Passer en zone urbaine verte les grands trottoirs et esplanades plantées de bord de Seine
- Cartographier et renforcer le système paysager des berges hautes
- Mener une réflexion collective sur le verdissement des berges basses
- Rendre accessible les berges de Seine depuis toutes les zones et quartiers adjacents (Bercy XIIème) et relier les bassins à celle-ci (bassin de l'Arsenal)
- Adopter une vision intercommunale et cohérente, voire instaurer un moratoire, pour les projets menés en limite de Paris de part et d'autre de la Seine et du boulevard périphérique
- Créer une « maison de la Seine » afin de faire mieux connaître l'histoire passée, récente et future de la ville et du fleuve, et la problématique de l'eau dans la ville, à tous

- Instaurer une Charte de la Seine Centrale axée autour du respect de 10 principes pour tous les projets envisagés en bordure de Seine

« Nous appelons à construire une vision partagée de la Vallée de la Seine à l'échelle de la Région-Métropole avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés mais aussi et surtout avec les citoyens et les associations. »

Michel Audouy, paysager-concepteur

La crise du logement et le manque de terrain à bâtir ont entraîné ces dernières années une densification souvent excessive de Paris et la vision centrée sur Paris limite les capacités d'envisager une ville moins minérale et moins dense.

- Intégrer la zone du boulevard périphérique dans une perspective de transformation de cette infrastructure en boulevard urbain (et non dans celle d'une couverture)
- Aller plus loin dans la protection des cours et des jardins privés et désimperméabiliser les sols urbains
- Interdire toutes nouvelles constructions qui ne se placeraient pas dans une perspective de transformation de l'existant
- Assurer une exigence relativement similaire en matière de qualité architecturale et de matériaux de construction pour les quartiers hors zone protégée par le PLU (prendre appui sur CAUE et la commission des sites)

« La révision du PLU de Paris doit être pensée dans une perspective métropolitaine. L'avenir de Paris d'un Paris vivable, ne plus se penser uniquement à l'intérieur de son enceinte actuelle. »

Paris Animaux Zoopolis

La ville de Paris héberge de nombreux animaux dans des conditions de vie déplorables dû à l'impact de l'urbanisme et de la densité d'humains sur leurs habitats.

- Sanctuariser les espaces verts en choisissant les végétaux adaptés aux besoins des animaux et pas seulement esthétiques
- Bannir les ficelles de sacs plastique (impacts sur oiseaux) et rendre hermétique l'ensemble des corbeilles de rues de Paris (prolifération de rats)
- Assurer la sécurité et protection des espèces animales utilisant les radeaux végétalisés installés vis-à-vis de leur environnement immédiat
- Nettoyer les déchets, réduire la pollution et interdire la pêche de loisir dans les cours d'eaux parisiens

« La prise en considération systématique de la condition animale comme critère fondamentale dans les prises de décision en matière de politique de la ville et d'urbanisme »

RATP

La RATP est un partenaire naturel et ancien de la Ville de Paris et s'est résolument engagé dans une politique de développement durable. Son souhait est de maintenir des rapports confiants et constructifs. L'aménagement de la ville a un impact significatif sur le réseau de transport. Il faut échanger et en tenir compte.

La RATP souhaite prévoir une évolution de ses sites d'exploitation qui demain ont vocation d'évoluer vers :

- La construction de logements sociaux pour les agents de la RATP et assurer une réactivité d'intervention forte et permanente,
- Des espaces de programmation urbaine intégrant différentes fonctions de la ville : services publics, activités commerciales...
- La mise en place de « centrale de mobilités » dédiées à l'accompagnement de nouvelles formes de mobilité.

Robin des Toits

La prolifération exubérante des ondes électromagnétiques artificielles susceptible d'impacter la sécurité sanitaire du vivant dans les villes comme Paris notamment.

- Instauration d'une sécurité sanitaire dans les technologies du sans-fil
- Réglementation abaissant les normes d'exposition du public
- Mise en œuvre d'études 'impact de la part sanitaire de la part des industriels avant tout lancement de nouvelle technologie
- Reconnaître l'électrohypersensibilité comme un handicap

Tangi le Dantec, architecte paysagiste

L'une des raisons d'être de « l'haussmannisme » et de l'architecture « blanche » fut la lutte contre les épidémies de l'époque. Face à la crise sanitaire actuelle, et la forte probabilité des prochaines à venir, l'urbanisme parisien doit être repensé afin de préserver la qualité de vie et la santé des parisiens à l'avenir.

- Lutter contre les "îlots de chaleur urbains"
- Lutter contre la pollution de l'air (extérieure et intérieure) allant plus loin que la simple limitation de l'usage des voitures en ville, en intégrant une réflexion que les corridors de ventilation et les vents dominants dans chaque projet
- Éviter les lieux propices aux « clusters » (hall d'immeubles, mall et centres commerciaux) et redynamisant les commerces de proximité et élargissant certaines voies et passages parisiens
- Concevoir des bâtiments permettant d'être plus facilement et plus régulièrement aérés et ventilés

« Il semble opportun de songer à inclure toute une importante réflexion sanitaire au sein des documents précisant les intentions générales de l'urbanisme parisien, comme ce fut autrefois le cas lors des siècles précédents. »

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Paris

Aujourd'hui à Paris deux groupes apaisent comme des publics vulnérables, pour qui le logement constitue une difficulté majeure : les familles nombreuses et les personnes âgées.

- Faciliter la mobilité au sein du parc social en sensibilisant les publics cibles et en proposant un accompagnement personnalisé
- Favoriser la réversibilité des locaux dans Paris pour créer des complexes mixte (alliant logements familiaux, locaux d'activités, site de dépose)
- Promouvoir davantage la collocation personnes âgées et jeunes

« Les plus récentes statistiques mettent en avant la vulnérabilité tant des personnes âgées que des familles nombreuses. »

Ville D'Issy-les-Moulineaux

La ville d'Issy-les-Moulineaux s'est engagée de longue date dans la lutte contre le changement climatique et son PLU décline des orientations fortes en matière d'environnement.

- Aménager des cheminement piétons et cyclables sur les quais entre Paris et Issy
- Concevoir des aménagements qualitatifs et végétalisés adaptés aux mobilités douces le long des rues Louis Armand et Oradour-sur-Glane
- Améliorer la connexion du Parc Suzanne Lenglen à la trame verte existante
- Promouvoir le prolongement de la ligne 12 jusqu'au carrefour de la Ferme (Meudon)
- Aménager des espaces d'interface entre les communes d'Issy-les-Moulineaux et Paris
- Végétaliser les abords des postes électriques (parc Suzanne Lenglen)
- Associer la Municipalité d'Issy-les-Moulineaux dans les réflexions qui pourraient être engagées concernant le site de l'héliport



*« Le PLU bioclimatique de la ville de Paris pourrait s'inscrire en cohérence avec les actions que la
Municipalité a impulsées. »*



5 LES SUITES DONNÉES AU BILAN DES AVIS EXPRIMÉS

Les contributions émises dans le cadre de la consultation sur idee.paris.fr et par courrier, ainsi que celles formulées lors de la Conférence citoyenne, ont été présentées à l'occasion du Conseil de Paris du 10 novembre 2020.

Ce bilan permet ainsi d'alimenter la réflexion amenant à la définition des objectifs poursuivis par la révision, lesquels feront ultérieurement l'objet d'un vote au Conseil de Paris.

Si cette prescription est votée, une concertation réglementaire sera engagée à compter de début 2021 dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, tou.te.s les Parisien.ne.s pourront y participer.
